

FACE AUX MAUVAIS COUPS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT, la C.G.T. appelle à riposter et à agir partout sur les lieux de travail

Judi 4 septembre à Creil, l'Ud-CGT de l'Oise organisait une conférence de presse, Jean Pitkévich, secrétaire général déclarait notamment :



Au retour des congés, le sentiment dominant pour le monde du travail, c'est la détérioration de sa situation, le sentiment qu'il a quelque chose à perdre, beaucoup même pour un grand nombre de travailleurs. C'est le « moins » partout. (emploi, pouvoir d'achat, protection sociale, libertés...). Par contre, c'est un « plus » général pour le patronat et les grandes fortunes.

Et la période de l'été, traditionnellement connue comme celle des mauvais coups du gouvernement et du patronat n'a pas failli à la tradition, mieux même, elle restera marquée dans les annales.

Aux mesures anti-sociales et abandons industriels annoncés d'après le 16 mars, une cascade de décisions et de déclarations d'une exceptionnelle gravité pour les travailleurs et pour toute la vie économique du pays, a marqué les mois de juillet et août. Et les déclarations de MM. Douffiaques et Seguin ne relèvent pas de vagues devoirs de vacances pour Ministres désœuvrés.

Ce sont des faits politiques qui traduisent sans fard, cyniquement, la nature et l'étendue des ambitions du gouvernement et du capital. Tout cela découle parfaitement du discours-programme de Chirac, le 8 avril à l'Assemblée Nationale : «... l'économie française a besoin d'un supplément de liberté pour connaître un regain de dynamisme et créer de nouveaux emplois ; trois libertés fondamentales pour le bon fonctionnement des entreprises leur seront rapidement garanties : liberté de fixer les prix, liberté de commercer avec l'étranger sans contrôle des changes, plus grande liberté dans la gestion des effectifs en vue d'éliminer les entraves à l'emploi. Le renforcement de la compétitivité

... nationale suppose aussi un allègement des charges et des formalités de toutes sortes qui paralysent la production... ».

Toutes les mesures prises depuis, vont dans le sens des intérêts du grand capital, qui entend tout mettre en oeuvre pour adapter en profondeur la Société Française à la crise, et tenter du même coup, de trouver une issue pour maintenir et élargir la rentabilité financière.

Ainsi, le blocage des salaires des fonctionnaires (qui a donné le LA pour l'ensemble des salaires), les suppressions programmées d'emplois dans les services publics, (estimées à 2200), les augmentations de tarifs publics, les prélèvements massifs sur l'épargne populaire, les menaces contre la retraite à 60 ans, et plus généralement contre la protection sociale (les '91 recettes étudiées par les services du ministre en témoignent), la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la précarisation et la destabilisation de l'emploi, aggravées avec l'ordonnance du 11 août sur les contrats à durée déterminée, les menaces qui pèsent sur la SNCF, EDF, les PTT ... sont autant de mesures réactionnaires, anti-sociales, autoritaires, qui vont satisfaire le patronat auquel est de plus, accordé un formidable cadeau financier avec les 4,5 milliards de F. d'exonération de cotisations sociales pour le plan emploi-jeunes (n'est-ce pas M. Josse qui a appelé ses chers collègues à en profiter dans son journal de juin), l'amnistie fiscale et douanière des capitaux exportés illégalement, l'allègement de la fiscalité des sociétés etc...

En fait, la ponction toujours plus grande dans la poche des travailleurs, dans les moyens à destination des collectivités territoriales ; le bradage du patrimoine national (privatisation, dénationalisation), le sabrage dans les dépenses utiles, les budgets sociaux, les services publics, visent à alimenter le gonflement des grosses fortunes privées et les 8 milliards d'aide supplémentaire à l'industrie serviront à financer les suppressions d'emplois comme chez Renault, dans la sidérurgie...

L'ordonnance relative au contrat à durée déterminée, au travail temporaire et partiel présentée au Conseil des Ministres du 6 août et signée par F. Mitterrand le 11 août, sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et de l'ordonnance du 16 juillet relative à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans est lourde de conséquences pour les travailleurs actifs ou sans emploi. C'est à une vaste entreprise de démolition du contrat de travail à temps plein et à durée indéterminée que nous sommes confrontés.

C'est le ministre de la casse de

l'emploi qui affirme crûment que « L'objectif n'est pas le plein emploi productif... et que dans un pays comme la France, 2,5 millions de chômeurs est un nombre totalement incompressible ». Ce qui signifie qu'il n'y a rien à faire, et qu'il faut hausser les bras, accepter les « Petits boulots, du genre porteur de journaux ou promoteur de chiens.

Avec cette ordonnance, le gouvernement entend liquider toute notion de garantie d'emploi. Installer l'incertitude, l'insécurité dans tous les domaines, asservir les salariés au rythme de l'entreprise, les soumettre totalement aux besoins du profit.

C'est la société duale qui est en marche, et pour la faire admettre, une formidable bataille idéologique est menée pour :

- tenter de culpabiliser ceux ayant un emploi, afin qu'un nombre suffisant d'entre eux acceptent d'abandonner une partie de leur emploi, et donc de leurs salaires, afin de pouvoir contribuer à maintenir le nombre de chômeurs dans les limites fixées.

- Amener ceux qui sont en situation de non emploi à accepter n'importe quelle forme d'activité avec une rémunération réduite, des garanties quasi inexistantes, la non intégration dans une communauté de travail, c'est-à-dire la marginalisation permanente.

Cette attaque de grande envergure, rencontrant une opposition grandissante des travailleurs, on voit se développer sous des formes multiples les attaques contre les droits syndicaux, les libertés, les droits de l'homme.

Ce sont les militants syndicaux de chez Renault qui sont licenciés, parce qu'ils ont animé les actions du 30 juillet ; dans le département c'est l'acharnement mis par les directions d'Avon et Poclain pour se débarrasser de Marie-France Boutroue (3 li-demandes de licenciement) et de Jean Levasseur et Gilbert Mercier (10 ans après leur licenciement annulé en 1981), ce sont les pressions, les menaces auprès des militants pour les empêcher d'accomplir leur mandat.

A la répression anti-syndicale patronale et gouvernementale, vient s'ajouter : la répression juridique, les intimidations et violences racistes contre les travailleurs immigrés, contre les jeunes.

Bien sûr nous ne nous laisserons pas intimider, nous appelons les travailleurs du département à être vigilants et à répondre coup par coup.

Ceux qui avaient crû aux vertus des restructurations et de la modernisation pour relancer la production et créer des emplois s'interrogent aujourd'hui. 210 suppressions d'emplois sont annoncées chez Massey-Ferguson si le lancement du nouveau tracteur ne marche pas, 26

chez Viscora, 63 chez Valloirec, centaine chez Isover, et inquiétudes chez Poclain, à la S. à Noyon, chez Chausson à Creil.

Sur toutes les questions préoccupent les travailleurs, r les appels à agir avec nous c les entreprises : pour l'augmentation des salaires, pour la défense e création d'emplois, pour défendre Sécu gravement menacée, pou défense de l'école et pour versement d'une allocation rentrée scolaire, digne de ce i (les excédents des CAF de Cre Beauvais le permettent).

Pour l'emploi, nous serons côtés des « Marcheurs pour l'emp venus du Nord et du Pas-de-Cal qui traversent notre département octobre prochain.

L'action ne se décrète pas, elle décide et s'organise avec travailleurs sur le lieu de travail e coordinations viennent au mor opportun. Et cela se fera d'au mieux avec des travaille syndiqués en de fortes organisati Cgt. Les résultats des élections fessionnelles depuis le début l'année, marquent une progres intéressante de l'influence de C.G.T. : dans 37 entreprises où e lieu des élections de DP, la gagne 2,28% sur les inscrits 2,62% sur les exprimés avec progrès importants chez S.A.V Feuquières (+6%), France Gl (+5,3%), Inmont (+12,7%), Mas Ferguson (+4,10%), t (+15,46%), Desnoyers (+5 Usiner (+9,4%), Fileca (+9,5 Keller (+14%).

Aux élections de C.E., par rap à 1984 dans 18 entreprises, la gagne 4,12% sur les inscrits 7,21% sur les exprimés, avec résultats intéressants c Chausson (+2,78%), chez Rh Poulenc (+8,43%), France-Gla (+17,8%), Fileca (+6%), Cr sensac (+52%), Cdf Chimie VII St Paul (+7,8%), Sgf (+4,1 Floquet (+3,6%). On est loin résultats négatifs annoncés certains médias.

Mais cela ne nous satisfait pleinement, il faut que parallèl à cela, les travailleurs qui confiance en la Cgt nous rejoigr pour se donner encore plus de fc pour mener les luttes indispensat

C'est l'appel que je fais travailleurs de l'Oise.

Enfin je vous informe que la commémorera le 50^e anniversaire 1936 le dimanche 28 septembr 16 h à Saint Leu d'Esserent, nous condamnons la volonté Conseil général de livrer la b nautique de St Leu à des inté privés. Nous appelons travailleurs et la population de région à exprimer leur oppositi l'orientation de Mancel et de amis.